





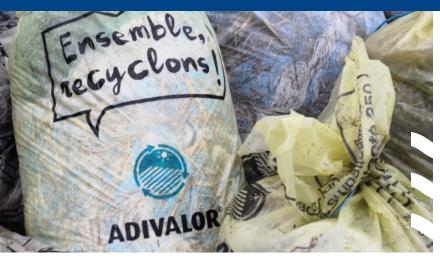
# **DÉCHETS AGRICOLES: DES SOLUTIONS** DE COLLECTE ET DE VALORISATION DANS LA DRÔME

Il y a 20 ans, les premières collectes de déchets des exploitations s'organisaient dans la Drôme avec, pour commencer, les emballages vides de produits phytopharmaceutiques et les produits phyto non utilisables. Elles faisaient suite à la naissance d'Adivalor, l'éco-organisme de la filière agricole, lancé par l'UIPP pour organiser la collecte et la valorisation des déchets de l'agrofourniture. Aujourd'hui, presque tous les déchets spécifiques de l'activité agricole sont collectables par cette voie. L'opération de collecte est le plus souvent assurée dans ce cas par le distributeur. Les autres déchets de l'exploitation sont gérés par d'autres filières communes à tous les métiers.

L'objectif de ce bulletin est de vous guider pour gérer et valoriser au mieux les déchets de votre exploitation.

responsable de la gestion des déchets produits par votre activité (Code de l'environnement article L541-2). Le dépôt sauvage, l'enfouissement, le brûlage sont polluants et interdits. Lors de l'apport sur un site de collecte d'une filière spécialisée, une attestation de remise des déchets vous est délivrée. Celle-ci vous permet de justifier la bonne gestion de vos déchets auprès des organismes de contrôle ou de certification.

La preuve de la bonne gestion de vos déchets peut participer au calcul de l'éco-régime (nouveauté PAC 2023-2027).



#### V DES PRODUITS IDENTIFIÉS PAR UN PICTOGRAMME

Un déchet est collectable via la filière Adivalor le produit porte un



logo ADIVALOR (pour les emballages) ou APE (pour les plastiques).

Ces pictogrammes indiquent que le fabriquant participe financièrement au traitement du produit en fin de vie. Lors de son achat, l'agriculteur participe à la filière en payant une éco-contribution. La reprise du déchet peut néanmoins être facturée si sa valorisation ou son élimination génère un surcoût.

**W** TRADUCTION **DES SIGLES UTILISÉS DANS CE DOCUMENT** 

ADIVALOR	Agriculteurs Distributeurs Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles
APE	Agriculture Plastique et Environnement
EPIU	Equipements de Protection Individuelle Usagés
EVPHEL	Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Elevage Laitier
EVPOH	Emballages Vides de Produits Œnologique et d'Hygiène de la cave
EVPP	Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques
FAUe	Films Agricoles Usagés utilisés en élevage : ensilage et boudins maïs humide, enrubannage
FAUm	Films Agricoles Usagés utilisés en maraîchage : serres, petits tunnels, paillage
FIFU	FIcelles en plastique et Filets de bottes rondes Usagés
PPNU	Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables
UIPP	Union des Industries de la Protection des Plantes
CC	Communauté de communes









#### 💔 TROIS TYPES DE COLLECTES SONT ORGANISÉES EN FONCTION DU TYPE DE DÉCHETS (FILIÈRE ADIVALOR)

- · Les emballages vides : bidons, fûts, sacs et boîtes. Ils sont repris par les distributeurs. La plupart les collectent deux fois par an : au printemps et à l'automne. Certains pratiquent la collecte tout au long de l'année.
- · Les déchets plastiques : films, gaines souples d'irrigation, ficelles et filets. Quelques collectes annuelles sont organisées par des distributeurs, la Chambre d'agriculture, des groupements d'éleveurs, des collectivités. Pour les gros volumes, un enlèvement à la ferme peut être demandé, soit auprès de votre distributeur, soit directement à Adivalor.
- · Les produits phytosanitaires non utilisables et les équipements de protection individuelle usagés. Des collectes continues, annuelles ou ponctuelles sont organisées par les distributeurs, sur inscription dans tous les cas.

# Collecte: 22 types de déchets triés, collectés et valorisés





### **NOUVEAU!**

Les bidons et fûts de produits d'hygiène animale sont maintenant collectés quel que soit l'élevage : porcs, volailles, bovins, caprins, lapins... Il s'agit des détergents, désinfectants et produits de traitement de l'eau utilisés pour nettoyer les bâtiments ou

Les emballages vides de nutrition animale (aliments composés, complémentaires ou de prémélanges, additifs...) seront bientôt collectés : big-bags, sacs en papier ou plastique, bidons, fûts, seaux...





### MO DATES ET LIEUX DES COLLECTES DANS LA DRÔME

Vous trouverez dans les tableaux ci-après les lieux et périodes des collectes habituellement organisées dans la Drôme. Pour connaître le détail des dates et déchets collectés, vous pouvez consulter votre distributeur, les bulletins techniques de la Chambre d'agriculture ou son site Internet, l'Agriculture Drômoise.

#### PPNU et équipements de protection

Société	Commune	Période	
	CHABRILLAN	début décembre	
PERRET RHONE-ALPES	ETOILE SUR RHONE		
	PONT DE L'ISERE		
COOPTAIN	TAIN L HERMITAGE	janvier	
OXYANE	ETOILE SUR RHONE	début décembre	
	PIERRELATTE	mi décembre	
NATURA'PRO	LA LAUPIE		
	SUZE LA ROUSSE		
VALSOLEIL	ROMANS SUR ISERE	en décembre sur RDV	
VALSOLEIL	et dépots excentrés	en decembre sur KDV	
INOVAPPRO	CHATEAUNEUF SUR ISERE	à la demande	

Lorsque vous avez des produits phytos périmés, interdits ou non homologués sur vos cultures, stockezles à part dans l'armoire phyto et identifiez-les comme PPNU à détruire. Évaluez votre stock et informez votre distributeur. Il pourra vous inscrire pour la collecte la plus proche ou en programmer une au besoin.

Les équipements de protection utilisés lors de la manipulation de produits phyto ou de semences traitées sont à apporter aux collectes de PPNU dans un sac translucide. Assurez-vous au préalable que votre distributeur pourra les reprendre.

#### Emballages Vides de produits phyto ou d'hygiène, de semences ou fertilisants

Société	Commune	Période		
	CHABRILLAN			
PERRET RHONE-ALPES	ETOILE SUR RHONE	1		
	PONT DE L'ISERE	toute l'année		
CAPL 84	TULETTE	toute i année		
CAPL 84	SAINT PAUL TROIS CHATEAUX			
PERRET SA	TULETTE			
INOVAPPRO	CHATEAUNEUF SUR ISERE			
VIGNOLIS COOPERATIVE DU				
NYONSAIS	NYONS			
AGRODIA SA	PONT DE L'ISERE	1		
SDPA	LIVRON SUR DROME	1		
OXYANE	EPINOUZE	1		
SOUFFLET VIGNE	ROCHEGUDE	1/1		
	PIERRELATTE	début juin et		
ALA TURA IRRO	LA LAUPIE	mi novembre		
NATURA'PRO	SUZE LA ROUSSE	1		
	dépôts ardèchois	1		
COOPTAIN	TAIN L HERMITAGE	1		
COOPTAIN	EPINOUZE	1		
NOYER ET FILS	SAINT GERVAIS SUR ROUBION	1		
ETS HUGON	MARSANE			
ETS SOUCHARD	CHANTEMERLE LES GRIGNAN			
	ALIXAN	début juin et		
	CHATEAUNEUF DE GALAURE	_		
	DIE	mi novembre		
	MANTHES			
VALSOLEIL	ROMANS SUR ISERE	Attention! les sacs et big-bags		
VALSOLLIL	SAINT DONAT SUR L HERBASSE			
	SAINT JUST DE CLAIX	d'engrais ne sont pas repris en		
	ALBON	novembre dans les dépôts		
	CREST	Valsoleil		
	VERCHENY	vaisoieii		
GIRARD BERNARD	SEDERON	début juin		
CTH	ROMANS SUR ISERE	EVPHEL : à la demande		
DUCOIN	ANNEYRON			
NTO	SUZE LA ROUSSE	EVPOH : à la demande		

- Tous les emballages doivent être bien vidés.
- ☑ Les bidons doivent être débouchonnés, bien rincés, égouttés avant d'être mis en sache.
- Les EVPP souples (sacs et boîtes) sont mis dans une autre sache.
- Les fûts doivent être bien vidés, propres, étanches et rebouchés.
- Les sacs et big-bags de semences ou d'engrais doivent être fagotés.
- Les différents types de déchets ne doivent pas être mélangés (voir schéma plus haut).
   Pour votre santé, protégez-vous lors de la manipulation des produits phyto et de leurs emballages!
- Plus de détails sur la préparation des déchets sur le site <u>Adivalor.fr</u> ou auprès du site de collecte.



### Plastique Agricoles Usagés

Société	Commune	Type de déchet	Période	
CC du ROYANS VERCORS	LA CHAPELLE EN VERCORS et/ou St LAURENT EN ROYANS	FAUe + FIFU	1 ou 2 fois par an	
COOPTAIN	EPINOUZE	FAUe + FIFU	février	
GAUTHIER AGRICULTURE	RECOUBEAU JANSAC	FIFU	février	
CHAMBRE D AGRICULTURE	CREPOL	FAUe + FIFU	fin mars	
CHAINBRE D'AGRICOLTORE	CHATEAUDOUBLE	FAUE + FIFU		
	MANTHES	FAUe + FIFU + FAUm	fin janvier	
	ALBON		1 ou 2 fois par an	
VALSOLEIL	ST JUST DE CLAIX	FAUe + FIFU		
	CREST	FAUE + FIFU		
	DIE			
	CHABRILLAN		fin janvier	
PERRET RHONE ALPES	ETOILE SUR RHONE	FAUm		
	PONT DE L ISERE			
PERRET SA	TULETTE	FAUm	à la demande	
	PIERRELATTE			
NATURA'PRO	LA LAUPIE	FAUm	à la demande	
	SUZE LA ROUSSE			



- Secouer les déchets pour les débarrasser de la terre ou des débris végétaux. Mettre les ficelles et les filets dans des saches séparées, enrouler ou plier en fagots les films et les bâches. L'enrubannage peut également être mis en sac.
- Stocker les déchets séparément dans un endroit propre, à l'abri du soleil.

Plus de détails : consulter le site <u>Adivalor.fr</u> ou le site de collecte.

# DEMANDES D'ENLÈVEMENT DIRECTES À LA FERME POUR LES GROS VOLUMES DE PLASTIQUES USAGÉS

Type de déchet	Seuil d'enlèvement gratuit	Préparation	
		Roulés en ballots de maximum 80 cm de	
Filets paragrêles	2.5 t minimum soit 5 ha de verger	diamètre, sans mandrin, ni élastiques, ni fils	
		de fer	
	2 t minimum soit 6000 m² de serre	Roulés ou pliés en ballots de maximum 80 cm	
Films de serre	A partir de 5 t : reprise valorisable sous	de diamètre, sans mandrin, ni terre, ni	
	certaines conditions	mélange avec d'autres déchets	
	3 t minimum soit 100 bobines neuves ou 30	Fagotées ou enroulées en bobines de	
Gaines souples jetables d'irrigation	$m^3$	maximum 80 cm de diamètre, non mélangées	
		au film de paillage	
B	Service facturé en raison des coûts de	Enlevé par temps sec, secoué, plié ou roulé en boules. <b>50% de terre maximum</b>	
Paillage	traitement très élevés 5 t minimum soit 20 m³		
	5 t minimum soit 20 m²		

Vous atteignez le seuil ? les déchets sont préparés et stockés sur une aire stabilisée accessible à une semi-remorque ou un poly-bennes ? faites une demande d'enlèvement auprès d'Adivalor par mail : c.ducrey@adivalor.fr

Si vous n'atteignez pas le seuil d'enlèvement, regroupez-vous avec un autre agriculteur ou demandez à votre distributeur si une collecte peut être organisée.







# **Questions / réponses**

Pourquoi faut-il enlever les bouchons des bidons ? C'est l'assurance que le bidon est bien vidé, rincé et égoutté.

Où met-on les bouchons ?

Dans un sac à part, ou dans la sache des emballages souples.

Où met-on les diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle?

Dans un sac à part, ou avec les bouchons ou les emballages souples.

Où trouver des saches pour stocker les emballages vides ?
Chez votre distributeur.

Pourquoi vaut-il mieux apporter les déchets de l'agrofourniture aux collectes des distributeurs plutôt qu'en déchetterie ?

Contrairement à la déchetterie, la filière Adivalor garantit le recyclage du plastique et du papier des déchets. De plus, certains déchets de l'agrofourniture (PPNU, EVPP, sacs de semences traitées) sont des déchets dangereux qui doivent être pris en charge dans une filière agréée par des personnes formées et protégées.

### V LES AUTRES DÉCHETS

Les déchets dangereux comme les huiles de vidanges ou les déchets de soins vétérinaires font l'objet de réglementations spécifiques. Leur élimination est assurée par des organismes agréés (voir les adresses utiles ci-dessous).

Les pneus bénéficient également d'une filière spécifique : Aliapur pour la reprise gratuite des pneus usagés à l'achat de pneus neufs, Aliastocks pour la reprise sur devis de stocks de vieux pneus.

Pour les déchets ne bénéficiant pas d'une filière de valorisation (exemples : tuyaux en PVC, flexible d'enrouleur, gravats, ferrailles ...) vous pouvez vous adresser à :

- la déchetterie : elle peut accepter certains déchets professionnels en quantité limitée,
- des prestataires spécialisés (voir ci-dessous). Il est recommandé de demander plusieurs devis en cas de gros volumes. Certains déchets sont valorisables (ferrailles, batteries...)

# ADRESSES UTILES (LISTE NON EXHAUSTIVE) : CLIQUEZ SUR LES LIENS POUR PLUS D'INFO



#### Tous matériaux / Tous déchets dont vieux pneus

NEGOMETAL à Romans <u>www.negometal.fr</u>
VEOLIA ONYX – plusieurs sites dans la Drôme <u>www.recyclage.veolia.fr</u>
SUEZ <u>Demander un devis</u>



#### Vieux pneus

ALIASTOCKS Devis à demander à aliastocksvhu@aliapur.fr





Déchets de soins vétérinaires : GDS <u>www.frgdsaura.fr</u>



# ₩ OBJECTIF RECYCLAGE

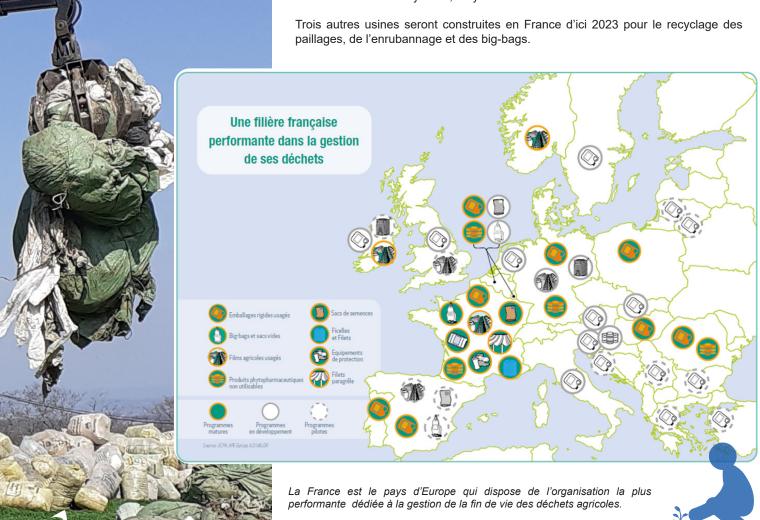
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Tous les plastiques collectés par la filière Adivalor sont recyclables à condition que les consignes de tri et de propreté soient respectées.

En 2021, près de 90% des déchets plastiques et emballages vides collectés en France ont été recyclés. Les matières plastiques recyclées sont utilisées en remplacement de matières plastiques vierges pour fabriquer de nouveaux produits plastiques.



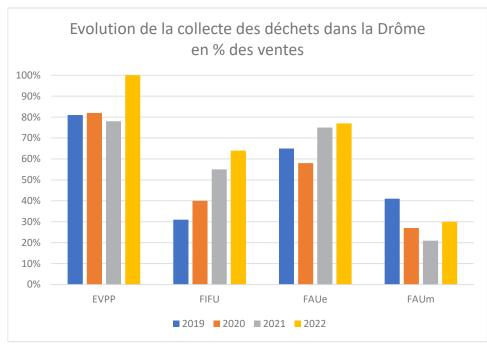
La France est l'un des pays les plus performants dans la gestion et le recyclage de ses déchets agricoles. Deux nouvelles usines de recyclage ont récemment vu le jour : l'unité RecyOuest, en Normandie, est dédiée au recyclage des filets agricoles grâce à un procédé de nettoyage à sec sans utilisation d'eau ni de substances chimiques, l'usine Healix au Pays Bas, recycle les ficelles











## COLLECTE DRÔMOISE EN TONNES

Programme	2019	2020	2021
bidons, fûts, boîtes, sacs phytos	66	67	67
bidons de produits d'hygiène de l'élevage laitier	0,6	2,9	2,3
big-bags et sacs plastiques	98	106	99
sacs papiers de semences	9,8	9,6	6,5
films agricoles usagés	300	208	200



Le taux de collecte des EVPP est remarquable dans la Drôme avec presque 100% de retour en 2022 ! La collecte des plastiques d'élevage augmente progressivement classant la Drôme parmi les meilleurs collecteurs de France en comparaison des ventes.

En revanche, pour les films de maraîchage, plus de 400 tonnes restent à collecter.

La période COVID a bouleversé certaines collectes mais a permis de confirmer que la préparation et l'apport des emballages vides et des plastiques des élevages sont devenus un automatisme.

CONTACT

Adivalor

Charlène DUCREY

07.56.02.07.24 - c.ducrey@adivalor.

Chambre d'agriculture de la Drôme

Olivia Isaac

06.22.42.53.96 - olivia.isaac@drome.chambagri.fr

